



HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS  
VAUD-VALAIS

## Droit au tarif « collaborateur » dans les points de vente de l'Hôpital Riviera-Chablais

Ce formulaire permet aux employés HRC ne possédant pas de badge de bénéficier du tarif « collaborateur » tout en payant cash.

Il est à remplir par le **supérieur hiérarchique** de l'employé dans les situations suivantes :

- Stages, étudiants et emplois de moins d'une semaine, pour lesquels le service des Ressources Humaines ne fournit pas de badge
- Période de début de contrat, lorsque l'employé est en attente de son badge
- Perte de badge et attente du nouveau badge

Ce formulaire **est en aucun cas à utiliser en cas d'oubli de badge d'un employé** (l'employé ayant oublié son badge ne peut bénéficier du tarif « collaborateur »). Nous rappelons que chaque collaborateur est autorisé à payer avec son badge les consommations d'un collègue qui aurait oublié le sien.

Nom et prénom du bénéficiaire :

---

Service :

---

Supérieur hiérarchique :

---

Valable jusqu'au :

---

- Stage / étudiant / emploi de moins d'une semaine
- Début de contrat, en attente du badge
- Perte du badge

Date et signature du supérieur  
hiérarchique :

---

Timbre du service :